

FORMATION : PREVENIR et MAITRISER LE RISQUE PLOMB - Niveau OPERATEUR

FSP_5020-RQ-PBO

SF-F1022-4ème éd-aou2025

Les règles générales de prévention du risque chimique sont issues du code du travail (L4412-1 et R4412-57) articles R4412-152 et R4412-156 à 160 du Code du travail sur les dispositions spécifiques pour les travailleurs exposés au plomb et à ses composés.

Objectifs

- Connaître les risques pour la santé et les voies d'intoxication.
- Comprendre l'intérêt du suivi médical renforcé vis-à-vis des maladies professionnelles.
- Mettre en œuvre les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et de la technique opératoire retenue, notamment les procédures de sortie de zone de travail.

Les taux de 2024 :

Taux de satisfaction : 100% de satisfaction globale à la formation

Taux de recommandation : 100% des stagiaires ayant suivi la formation nous recommandent

Public Visé

Personnel opérateur des entreprises intervenant dans les travaux exposant au risque plomb.

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

L'employeur fournit à l'organisme de formation un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur, délivré par le médecin du travail de l'entreprise. Ce document prend en compte les spécificités relatives au port des appareils de protection respiratoire

Parcours pédagogique

Théorique :

LES PRINCIPALES SOURCES DE POLLUTION PAR LE PLOMB

Connaître l'élément plomb - minéral et métal.
Identifier les sources de la pollution au plomb (air et eau).
Déterminer l'origine des risques.

LES CAUSES DE CONTAMINATION ET LES PATHOLOGIES

Identifier les formes et les voies d'intoxication.
Connaître les effets du plomb - risques immédiats à effets différés.

PRÉVENTION MÉDICALE ET SURVEILLANCE BIOLOGIQUE

Connaître les obligations de SMR et lister les intérêts.
Situer le contexte réglementaire.

LES MESURES D'HYGIÈNE ET DE PRÉVENTION

Lister les mesures d'hygiène et de prévention à prendre.
Savoir vérifier les différents appareils de protection respiratoire.

APPLIQUER LES PROCÉDURES DE DÉCONTAMINATION EN SORTIE DE ZONE

Mises en situation sur Plate-forme pédagogique :

Application des méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement.
Sont notamment visées :

- Les procédures de décontamination du personnel ;
- Les procédures d'entrée et de sortie de zone ;

NB : Susceptible d'être modifié en fonction des évolutions réglementaires.

Méthodes et moyens pédagogiques

MOYENS :

Livret de formation, diaporama interactif, capitalisation connaissances professionnelles, cas pratiques adaptés aux différentes activités concernées, films pédagogiques et vidéos ciblées sur des modules spécifiques de la formation, matériel de vidéo projection, plateforme pédagogique dédiée (SAS de sécurité, zone de confinement)

MÉTHODES :

Active, participative et démonstrative

MODALITÉS :

- Présentiel
 - Point en amont de la formation avec restitution du besoin
 - Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation de l'évolution pédagogique
 - Évaluation à chaud de satisfaction en fin de formation
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application

Informations modalités et délais d'inscription

DATE :

nous consulter ou sur <https://www.sonelo.com/>

LIEUX :

Site de formation : Les-Alluets-le-Roi (78) ou Avignon (84)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Si prise en charge directe : bulletin d'inscription signé 15 jours avant la formation (paiement avec retour de la convention signée)

Si prise en charge par un organisme financeur : envoi du dossier de financement à compléter de 15 jours à 3 mois avant la formation selon le financeur (accord de prise en charge 7 jours avant le début de formation)

Envoi des documents par mail à contact@sonelo.fr ou courrier à SONELO 2 rue traversière 78580 LES ALLUETS-LE-ROI

Objectifs pédagogiques

Enseignement théorique : validation par un QCM

Avis du formateur en vue de l'élaboration, par l'organisme de formation, de l'attestation de compétence. (si défavorable, indiquer les lacunes pouvant être levées ou les motifs de refus). NB : la validation des objectifs de l'ensemble du stage est FAVORABLE lorsque les résultats des validations des enseignements théoriques et pratiques sont favorables. Un avis défavorable pour une des évaluations entraîne OBLIGATOIREMENT un avis défavorable.

Qualification Intervenant(e)(s)

Equipe technique SONELO et/ou partenaires référencés

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des acquis théoriques par un QCM

Evaluation des acquis pratique par des exercices sur plateforme dédiée

Modalités d'Accessibilité

Nous contacter préalablement pour les personnes en situation de handicap

€ Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **325.00 €**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

SONELO Formation

Tél. : 01.39.75.36.96

Mail : contact@sonelo.fr